

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2013)
Heft: 287-288

Artikel: Jean Tschumi : un architecte franco-suisse
Autor: Auger, Denis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849373>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CULTURE

Jean Tschumi

Un architecte franco-suisse

par Denis Auger

Quels sont les critères valables pour juger de la pertinence d'une œuvre architecturale ? La question peut paraître banale mais elle se pose aujourd'hui à Orléans. Ainsi que nous l'avions mentionné dans notre dernier numéro, l'usine FAMAR (ex-usine Sandoz), œuvre de l'architecte suisse Jean Tschumi (1904-1962), est menacée de destruction par le maire d'Orléans qui souhaite construire à sa place une salle de spectacles de 10 000 places. L'édile juge le bâtiment « effroyablement moche » (*La République du Centre*, janvier 2012). Beaucoup pensent qu'au contraire l'usine doit être préservée comme un témoignage de l'architecture industrielle du XX^e siècle. Forte du soutien du fils de Jean Tschumi, l'architecte Bernard Tschumi (le concepteur du Parc de la Villette à Paris), de nombreux autres architectes, de responsables politiques et culturels, l'association Présence de Jean Tschumi se bat encore pour faire classer le monument et éviter ainsi sa destruction.

Une formation de décorateur

Né à Plainpalais (GE) en 1904, le jeune Jean Tschumi commence bien vite à dessiner sur les conseils de son père ébéniste. Il entame un apprentissage de dessinateur en bâtiment à Lausanne puis une formation de décorateur au Technicum de Bienne entre 1919 et 1922. Mais très vite il part en France et rejoint l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris dont il est diplômé en 1932.

Dessinateur de très grand talent, décorateur, architecte et urbaniste, Jean Tschumi se dirigera aussi vers l'enseignement dès 1943 à l'école d'architecture et d'urbanisme de l'Université de Lausanne puis à l'École polytechnique de l'Université de Lausanne (EPUL) à partir de 1951. Il sera aussi président de l'Union internationale des architectes entre 1955 et 1958. Fran-



Jean Tschumi devant la maquette du siège de Nestlé à Vevey

Pierre Izard / Archives de la construction moderne - EPEL, fonds Jean Tschumi

co-suisse, Jean Tschumi passera son temps entre Paris et Lausanne. C'est entre ces deux villes, dans le train, qu'il meurt en 1962.

De Sandoz à Nestlé

Parmi les plus célèbres réalisations de Tschumi, citons le siège social de Nestlé à Vevey (1956-1960) pour lequel il recevra le « Richard Samuel Reynolds Memorial Award » en 1960, le siège de l'Organisation mondiale de la santé à Genève (il remporte le concours, devant le célèbre Eero Saarinen, le bâtiment sera réalisé après sa mort par Pierre Bonnard), ou celui de la Mutuelle Assurance Accidents à Lausanne (1952-1956). Il réalisera aussi le Pavillon Nestlé à l'Exposition internationale des arts et techniques de 1937 à Paris, en collaboration avec le sculpteur Édouard-Marcel Sandoz, le fils du fondateur de la compagnie pharmaceutique bâloise Sandoz. Tschumi tra-

vailera d'ailleurs beaucoup pour Sandoz puisqu'il supervisera la construction des usines du groupe en France, à Orléans et à Noisy-le-Sec, et concevra le siège social de Rueil-Malmaison qui ne sera terminé qu'après sa mort. Mais c'est assurément le siège social de Nestlé à Vevey, avec sa forme en Y et son très audacieux escalier à double hélice, qui fait connaître au monde entier le talent de Tschumi.

Mais sait-on que Tschumi a aussi travaillé à des projets très ambitieux et également... très controversés. En 1961, le projet d'une tour d'observation de 280 m de haut dans l'enceinte de Beaulieu à Lausanne va ainsi déchaîner les passions et provoquer le lyrisme du poète Gilles, parlant de « perchoir pour les moineaux », de « suppositoire pour quelque derrière géant » ! En France, l'architecte travaille de nombreuses années au projet d'un hôpital suisse à Neuilly-sur-Seine. Si le projet avorte finalement, l'Hôpital suisse verra bien le jour mais à Issy-les-Moulineaux. Tschumi a également l'idée d'un Paris souterrain très audacieux : des noeuds routiers et autoroutiers souterrains desservent des points névralgiques de la capitale et les connexions sont assurées par des rampes hélicoïdales. Le but est d'éliminer les croisements en surface pour une meilleure fluidité du trafic et de désengorger la capitale. Le projet, présenté en 1937 ne verra jamais le jour... ■

Présence de Jean Tschumi,
21 avenue Dauphine, 45100 Orléans.

À lire

Jean Tschumi :
Architecture échelle grandeur,
de Jacques Gubler,
Presses polytechniques
et universitaires romandes.